Agriculture et biodiversité : la Fédération des Parcs reçue en audition à l'Assemblée nationale



En juillet, la Fédération des Parcs était reçue en audition à l'Assemblée nationale aux côtés des Parcs nationaux et des Conservatoires d'espaces naturels, pour partager leurs expériences sur les liens et les impacts entre agriculture et biodiversité. L'audition a été l'occasion pour les trois réseaux d'aires protégées, de rappeler le besoin d'une plus grande cohérence entre les politiques sectorielles agricoles et les engagements gouvernementaux en faveur de la biodiversité.

Le 15 juillet, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ainsi que des représentants des Parcs nationaux et des Conservatoires d'espaces naturels ont été auditionnés sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées. Cette audition se tenait dans le cadre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, en présence des députés rapporteurs Manon Meunier (LFI) et Hubert Ott (LREM).

L'audition a permis aux représentants des trois réseaux d'aires protégées de rappeler que l'agriculture est au cœur du projet de ces territoires classés et se trouve à la croisée des enjeux sociaux, économiques, paysagers et environnementaux. Les Parcs régionaux et nationaux ainsi que les sites des Conservatoires des espaces naturels travaillent avec les acteurs agricoles pour développer des solutions en faveur de la transition agroécologique. Ils constituent ainsi des territoires d'expérimentation pour concilier agriculture et biodiversité et inventer les systèmes agricoles et alimentaires de demain.

Les têtes de réseaux ont également souligné que malgré ces actions qui portent leurs fruits à l'échelle locale, les aires protégées peinent à contenir les tendances globales qui se dessinent sur l'ensemble du territoire : érosion de la biodiversité, disparition des haies, diminution des surfaces en prairie, baisse du nombre d'agriculteurs. En effet, malgré les engagements pris au travers de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP), les politiques agricoles favorisent un modèle d'agriculture industriel trop souvent incompatible avec les objectifs des aires protégées.

Ainsi, les aires protégées ont besoin du soutien de l'État afin de développer une agriculture résiliente, ancrée sur son territoire et favorable à la biodiversité, en cohérence avec les classements de ces territoires ainsi que les politiques publiques associées. En ce sens, La Fédération des Parcs poursuit son travail de veille et de plaidoyer, afin d'impulser la nécessaire transition des territoires vers l'agroécologie, notamment dans le cadre des futurs Pacte et Loi d'orientation agricole (PLOA) qui seront présentés en automne.